

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 septembre 2008 à 20 h 30

Présents : Mrs Thibault ESTADIEU. Michel BRUNET. Valentin BISPO.
Francis CROS. Michel BENOIT. Claude GOS. Guy CABROL . Bernard
CALVET. André GUIBBERT. Didier SENEGAS. Pierre COMBES.
Jean-Christophe MIALET.

Mmes Claudine ROUDIER. Nathalie AMAGAT

Absent : Xavier FLIPO

Secrétaire de séance : Claudine ROUDIER

* Ouverture d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour pourvoir au remplacement maladie + maternité de Sonia ESQUIROL à compter du 15/09/2008.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

* Fixation des tarifs de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2008 appliqués en fonction du quotient familial de la famille suivant les tranches suivantes :

- tarif A	1,00 €	QF < 200
- tarif B	1,50 €	QF > 201 < 300
- tarif C	2,00 €	QF > 301 < 400
- tarif D	2,40 €	QF > 401 < 500
- tarif E	2,70 €	QF > 501 < 600
- tarif F	3,00 €	QF > 601 < 700
- tarif G	3,50 €	QF > 701

22 dossiers ont été déposés, 15 ont été retenus.

- 2 familles paieront 1,50 €
- 3 familles paieront 2,40 €
- 7 familles paieront 2,70 €
- 3 familles paieront 3,00 €

Vote : pour : 9 contre : abstentions : 5

* Garantie d'emprunt pour FDI Habitat pour l'opération 7 logements locatifs à l'ancienne caserne des pompiers.

La garantie sera sur 4 prêts à hauteur de 40 % pour la commune, le solde de 60 % étant garanti par le Conseil Général de l'Hérault.

- 1°) emprunt P.L.U.S- montant 284.032 € garanti à hauteur de 113.613 €
 - 2°) emprunt P.L.U.S foncier – montant 41.194 € garanti à hauteur de 16.596 €
 - 3°) emprunt P.L.A.I – montant 131.746 € garanti à hauteur de 52.698 €
 - 4°) emprunt P.L.A.I foncier – montant 19.247 € garanti à hauteur de 7.699 €
- soit une garantie totale de 190.606 €.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

*** Demande de subvention au conseil général pour financer le programme voirie 2009 en tri couches ≈ 100.000 € HT , (la subvention demandée est de 32 % sur le montant HT des travaux)**

Les chemins retenus sont Bonnabou – Pagès et l'accès chemin Belot terrain zone U2a.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

*** Création d'un service municipal des sports**

Après renseignements pris, il n'y a pas lieu de délibérer pour la création d'un service municipal des sports, uniquement les grandes collectivités le font. Pour La Salvetat, la capacité juridique reste la commune, l'ordonnateur le Maire, et il n'y aura pas de budget annexe mais une comptabilité analytique.

Les éducateurs sportifs vont proposer les mercredis et les samedis des animations qui aujourd'hui n'existent pas pour ne pas concurrencer les associations.

Les tarifs proposés seraient de :

- 30 €/adulte/trimestre
- 15 €/enfant/trimestre
- 50 €/famille/trimestre

Les participations pour les sorties diverses seront fixées au coup par coup.

Pour pouvoir encaisser ces sommes, il faudra créer une régie de recettes.

Le vote est remis au prochain conseil en attente de la réunion du 27 septembre avec les associations.

*** Location HLM**

- location d'un F4 au HLM à Monsieur CASANOVA en remplacement de Madame GAUTIER à compter du 01/10/2008 au prix de 270 €.

Augmentation des loyers à compter du 01/10/08 :

- F3 → 220 €
- F4 → 270 €

Vote : pour : 13 contre : 1 abstentions : 0

*** Délibération de principe pour la vente de l'EPAF mise à prix 500.000 € minimum.** Autorisation de passer un mandat avec les agences immobilières et les notaires.

Vote : pour : 9 contre : 5 abstentions : 0

*** Approbation du rapport d'activités de la communauté de communes et du rapport du service d'élimination des déchets ménagers.**

Vote : *pour : 14* *contre : 0* *abstentions : 0*

*** Diminution de 50 % du tarif de la garderie soit 0,75 €/h et par enfant à compter du 01/09/2008**

Coût estimé pour la commune ≈ 800 € (sur la base 2007/2008 du nombre d'enfants)

Vote : *pour : 14* *contre : 0* *abstentions : 0*